



capenergies

Premio

PREMIO recherche...

Dossier de candidature

Dossier de candidature pour les collectivités locales qui souhaiteraient héberger la plate-forme PREMIO sur leur territoire.

Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur

SOMMAIRE

PREMIO RECHERCHE UN SITE PILOTE ...	page 3
MODALITES DE CANDIDATURE	page 4
MIEUX VOUS CONNAITRE	page 6
SYNTHESE DES ATTENDUS PAR EXPERIMENTATION	page 7

PREMIO recherche un site pilote : une collectivité locale motivée et prête à s'investir

- **Un territoire sensible aux préoccupations énergétiques et environnementales et ayant misé - ou souhaitant le faire - sur la Maîtrise de la Demande en Energie**

Une collectivité locale proactive dans le domaine du développement durable et des économies d'énergies (initiatives, subventions locales, promotion de la filière, exemplarité, ...). Des populations sensibilisées et acceptant de s'engager/participer aux objectifs du projet.

- **Une zone diversifiée (village, « quartier durable », ...) pour héberger les expérimentations**

Cette zone devra nécessairement intégrer un parc de clients résidentiels, en logement individuel et si possible aussi collectifs, ainsi que du tertiaire (ex. petits commerces, résidence de retraite, bâtiments municipaux, hôtellerie, bureaux ...).

La présence d'industries n'est pas nécessaire.

Certaines expérimentations nécessitent un emplacement pour leur mise en œuvre. Il n'est pas prévu dans le budget du projet l'acquisition de foncier.

- **Un local d'accueil pour la centrale de pilotage et les équipes techniques du projet**
 - Minimum 20 m²
 - Susceptible d'héberger un équipement informatique (prévoir liaison téléphonique et compatibilité avec une transmission GSM)
 - Peut-être favorablement couplé à une fonction de communication pédagogique (à discuter avec la collectivité locale)

Des expérimentations « à la carte »

Ce dossier propose dès à présent plusieurs expérimentations que les partenaires du projet PREMIO souhaiteraient mettre en place.

Cependant, le choix final, le dimensionnement et le nombre d'installations seront réalisés en concertation avec la collectivité locale, en fonction du site retenu.

PREMIO est aussi ouvert pour intégrer d'autres solutions à tester, sur le même principe.

MODALITES DE CANDIDATURE PREMIO

Date limite de dépôt des dossiers de candidature :

30 juin 2008 avant minuit

A adresser :

- par courrier (le cachet de la poste faisant foi)
 - en un exemplaire signé par le porteur à :
Projet PREMIO
Capenergies
CEA de Cadarache
Bât. 168 - 13108 Saint Paul lez Durance
Tél. : 04-42-25-64-25
Fax : 04-42-25-61-70
- ET documents électroniques à l'adresse :
celine.auger@capenergies.fr

Procédure de sélection des projets :

Les dossiers de candidatures feront d'abord l'objet d'une présélection sur la base des critères énoncés ci-dessus et ci-après. Les trois projets retenus lors de cette présélection donneront lieu à une instruction.

Les rapports d'instruction seront examinés par le Comité de Pilotage du projet PREMIO qui élira, en présence d'un représentant de la Région PACA, la candidature retenue. Cette instance se réunira avant le 31 juillet 2008.

Composition du Comité de Pilotage : Armines, Capenergies, Carma, Cybernetix, EDF, Transenergie, Toulon Var Technologies et Watteco.

L'annonce de la décision sera exclusivement communiquée par voie postale avant le 15 septembre 2008.

Critères de jugement des dossiers de candidature :

L'adéquation des lieux proposés aux objectifs du projet. Outre la réponse apportée pour héberger les différentes expérimentations, le territoire proposé devra s'inscrire dans une logique de performance énergétique. Il s'agit également de préciser les raisons du choix du périmètre proposé.

La démarche partenariale. Cet aspect est un critère important de sélection. Le projet est évalué en fonction des capacités de la collectivité à engager avec elle divers acteurs; plus une dynamique forte est créée autour du projet, plus il est naturel de le retenir.

La capacité d'animation, de communication et d'évaluation. Une opération ne sera réussie que si elle est bien animée et si une bonne campagne de communication et de mobilisation des acteurs est entreprise. Non seulement l'acceptation par la collectivité du caractère expérimental de PREMIO sera analysée, mais également sa volonté d'y prendre part activement : mise en place du projet, soutien technique, accompagnement de l'évaluation...

Documents à remettre :

- Dossier de candidature complété
- Carte du territoire proposé, où figurent les lieux d'accueil par expérimentation
- Plan de réseau électrique du territoire proposé, faisant apparaître les postes basse tension
- Photos (pour certaines expérimentations, voir détails dans le paragraphe attendus par expérimentation ainsi que dans les fiches expérimentations)
- Copie de la délibération déposée en (sous-) préfecture (du conseil municipal ou du conseil communautaire) projetant l'opération

Contact : Céline Auger, chef de projet

Capenergies
CEA de Cadarache
Bât. 168 - 13108 Saint Paul lez Durance
Tél. : 04-42-25-64-25
Fax : 04-42-25-61-70

celine.auger@capenergies.fr

Plus d'informations sur les partenaires PREMIO

www.armines.net
www.capenergies.fr
www.cybernetix.fr
www.edf.com
www.materiatech-carma.net
www.polymage.fr
www.saed.com
www.transenergie.fr
www.tvt.fr
www.verdesis.net
www.watteco.com



Provence-Alpes-Côte d'Azur



A REMETTRE DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

IDENTIFICATION DE LA COLLECTIVITÉ

Collectivité

.....
.....

Dénomination juridique

.....

Adresse

.....

.....

Code postal - Ville

.....

Responsable du projet

.....

Fonction de cette personne

.....

Téléphone Télécopie

.....

Courrier électronique

Signature

Quelques questions pour mieux connaître votre motivation à participer au projet PREMIO :

- Disposez-vous d'une politique de la Maîtrise de la Demande en Energie (MDE) ?
- Comment mesurez-vous votre politique MDE ?
- Que vous apporte PREMIO ?
- Comment envisagez-vous la communication autour de PREMIO ?
- Comment envisagez-vous l'organisation de la mise en place de la plateforme PREMIO ?
- Souhaitez-vous proposer d'autres expérimentations ? Si oui, les décrire.

SYNTHESE DES ATTENDUS PAR EXPERIMENTATION

A REMETTRE DANS LE DOSSIER DE CANDIDATURE

Pour chaque expérimentation, merci de renseigner :

- Votre intérêt à conduire cette expérimentation
- Le « quartier » envisagé ainsi que le(s) lieu(x)/bâtiment(s) proposé(s) pour héberger l'expérimentation (l'indiquer sur la carte d'ensemble du territoire)
- Une description sommaire des lieux/bâtiments (le mieux étant bien sûr une photo avec le plan)
- Les informations complémentaires éventuelles
- Vos commentaires éventuels

« PULSSI »

CIBLE IDEALE

20 logements (résidence principale) : maisons individuelles et/ou logements collectifs, « tout électrique » (chauffage et eau chaude), avec installation électrique conforme aux normes en vigueur. Chaque logement devra être équipé au minimum de 3 convecteurs électriques.

Renseignements complémentaires :

- Nombre de convecteurs électriques par logement.
- Production d'eau chaude sanitaire : Electrique Autres.
- Piscine dans la résidence : Oui Non.

« MICROSCOPE »

CIBLE IDEALE

50 habitations (résidence principale ou secondaire), principalement des maisons individuelles possédant un jardin ou une courette ensoleillée. Dans ces habitations, tous les types d'énergie sont acceptés (et notamment pour le chauffage).

Renseignements complémentaires :

- Photos extérieures de la maison montrant le jardin ou la courette et/ou croquis simplifié de l'habitation.
- Photos prises depuis l'endroit où serait installé le système montrant l'environnement extérieur sous trois angles : Est - Sud - Ouest.
- Précisions des possibilités d'installation des panneaux en façade ou sur la toiture.
- Possibilité d'installation intérieure du coffre.
- Emplacement du compteur électrique, et distance par rapport à l'emplacement prévu (un petit croquis serait le bienvenu).

« ENTHALPIA »

CIBLE IDEALE

Un toit terrasse (bâtiment public par exemple) de quelques centaines de m² de surface, ou à défaut un terrain inconstructible.

A noter que dans ce bâtiment, tout type de chauffage est accepté.

Renseignements complémentaires :

- Le nombre de m² de surface disponible.
- Une description du lieu pouvant accueillir le module de stockage et de production d'électricité.

« ECLAIRAGE PUBLIC »

CIBLE IDEALE

Lotissement, quartier résidentiel équipé d'au moins 20 lampadaires de type « ballon ».

Renseignements complémentaires :

- Forme du lampadaire (prévoir photo).

« VALORISATION BIOGAZ »

CIBLE IDEALE

Une collectivité locale disposant d'un site approprié : Centre d'enfouissement technique (CET), Station de Traitement et d'épuration des eaux usées, dont le potentiel de dégagement en biogaz permettrait le fonctionnement d'une centrale à partir de quelques dizaines de kW.

Renseignements complémentaires :

- S'il s'agit d'une installation existante ou d'un projet.
- Le type et la taille de l'installation biogaz.
- La quantité et la qualité du biogaz produit, si connues.
- Les infrastructures existantes (photos si possible) ou en projet.
- L'utilisation du biogaz par défaut (torchère, production d'électricité, ...).

« STOCKAGE DE CHALEUR sur PAC »

CIBLE IDEALE

Un panel de maisons individuelles existantes, en propriétaire occupant, équipées d'une PAC air/eau ou à défaut d'une PAC eau/eau de préférence surdimensionnée (15% à 20%) alimentant un réseau de chauffage centrale (réseau de radiateurs ou plancher chauffant).

Ce panel doit respecter la norme NF C15-100 en vigueur.

Renseignements complémentaires :

La présélection des sites sera facilitée par la connaissance des informations suivantes, vraisemblablement disponibles auprès des professionnels chauffagistes :

- année de construction
- surface habitable
- réalisation de travaux de rénovation type isolation (oui/non)
- type de PAC et puissance électrique installée
- présence d'une résistance d'appoint (oui/non).

« STOCKAGE DE FROID »

CIBLE IDEALE

Une maison de retraite, ou tout autre bâtiment public (Mairie, etc.) devant être climatisé. Pour l'expérimentation l'installation sera "centralisée", avec un groupe de froid, de l'eau glacée et des terminaux type ventilo convecteurs et centrale de traitement d'air.

A titre indicatif, une surface à climatiser de 2500 m² serait un bon choix. A noter que dans ce bâtiment, tout type de chauffage est accepté.

Renseignements complémentaires :

- Caractéristiques du bâtiment en termes de surface à climatiser.
- Description du lieu pour études d'implantation.

« OPTILESTEUR »

CIBLE IDEALE

Appartements (office HLM, copropriétaires d'une résidence, gestionnaire d'un centre de vacance, hôtel ...) et/ou petits commerces équipés en « tout électrique » avec une connexion internet Wi-Fi.

Renseignements complémentaires :

- Les caractéristiques des lieux proposés (surface, équipement électrique, puissance de l'abonnement EDF).